



**PRÉFET
DU NORD**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Arrêté fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales ayant obtenu leur habilitation dans le département du Nord

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
préfet du Nord,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles L. 471-2 et L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 16 mai 2022 portant nomination de madame Fabienne DECOTTIGNIES, secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord ;

Vu l'arrêté du 1^{er} janvier 2016 portant modification de l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2010 modifié portant autorisation pour la création d'un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs pour Croix-Marine (Services d'Accompagnement et de Suivi Tutélaire) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 avril 2024 portant délégation de signature à Fabienne DECOTTIGNIES, secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

Vu la décision n° 2023-170 de mise à la retraite de madame Colette MASCLÉ à partir du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu la décision de révocation du 1^{er} février 2024 à l'encontre de madame Marie BENARD, préposée d'établissement au centre hospitalier de Dunkerque ;

Considérant le changement d'adresse de l'association des curateurs de Lille (ACL) – La Madeleine ;

Sur proposition du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des contentieux de la protection pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice, est ainsi fixée :

A / Tribunal d'Avesnes-sur-Helpe :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 - 59012 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale - 59000 Lille ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 - 59602 Maubeuge Cedex.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Aurore COCHARD : 315 Grand Rue – 59138 Pont-sur-Sambre ;
- madame Annie DUHAIN : 29 route de Maubeuge – 59740 Dimechaux ;
- madame Christelle FOUCART : 13 rue Edwidge Carlier – 59730 Solesmes ;
- monsieur Frédéric FOUCART : 13 rue Edwidge Carlier – 59730 Solesmes ;
- monsieur Vincent LAFFRA : résidence Fort Minique, 9 rue Ernest Hiolle B04 – 59300 Valenciennes ;
- madame Laurence PORLIOD : BP 91 – 59361 Avesnes-sur-Helpe Cedex.

3) En qualité de personne physique et service préposé d'établissement :

- madame Joëlle DAMMAN : Établissement hébergement personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Vertes Années », 11 rue du Général Leclerc – 59212 Wignehies.

B / Tribunal de Cambrai :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- S.A.S.T Croix marine : 51 rue du faubourg de Paris – 59300 Valenciennes ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 – 59602 Maubeuge cedex.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Sabine AGOUDJIL : 46 rue Casimir Périer – 59300 Valenciennes ;
- madame Caroline BRIFFAUT : BP 30056 – 59554 Neuville Saint Rémy ;
- madame Coralie DELOS : BP 40042 – 59731 Saint-Amand-Les-Eaux Cedex ;
- monsieur Philippe HAVREZ : BP 90623 – 59300 Valenciennes ;
- madame Marine MULE : BP 27 – 59247 Féchain.

3) En qualité de personne physique et service préposé d'établissement :

- madame Valérie DESSAINT : centre hospitalier Cambrai, 516 avenue de Paris, BP 389 - 59407 Cambrai Cedex.

C / Tribunal de Douai :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;

- ATINORD : siège social 104 rue Nationale - 59000 Lille ;
- S.A.S.T Croix marine : 51 rue du faubourg de Paris – 59300 Valenciennes.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Caroline CHEMINAY : 48 avenue des tilleuls – 59500 Douai ;
- madame Judith CORNIL : BP 60262 – 59504 Douai ;
- madame Laëtitia DRUELLE : BP 27 – 62410 Meurchin ;
- madame Juliette GOFFETTE : 3 rue de la Poterne – 59310 Orchies ;
- madame Perrine HESPEL : BP 30068 – 59830 Cysoing ;
- madame Caroline JOLY : BP 18 – 59171 Hornaing ;
- madame Muriel LEMOINE : 5 rue des Anciens Combattants – 62128 Croisilles ;
- madame Laurence LEMUE ex PICHOL : BP 80069 – 59310 Orchies Cedex ;
- madame Delphine MARECHAL : BP 60204 – 59503 Douai ;
- madame Emmanuelle TAVARES AMARAL : BP 14 – 62160 Grenay.

D / Tribunal de Dunkerque :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Nadine BERNARD: BP 101 – 59270 Bailleul ;
- monsieur Thomas BOUREL : BP 60016 – 59561 La Madeleine Cedex ;
- madame Marion LEBLANC : BP 70001 – 59820 Gravelines ;
- madame Anne-Sophie LOCQUET : BP 14 – 62830 Samer ;
- madame Ludivine RENIER : BP 60419 – 59193 Erquinghem sur la Lys ;
- madame Isabelle TULLIEZ : 2 rue Charpentier – 59760 Grande-Synthe.

3) En qualité de personnes physiques et services préposés d'établissement :

- madame Aurélie BRATS : polyclinique de Grande Synthe, BP 20159 – 59792 Grande Synthe Cedex
- madame Marion MACREZ : Etablissement public santé mentale (EPSM) des Flandres – 790 rue de Locre – 59270 Bailleul intervient aussi à l'EHPAD « Les Capucins », « La Roseraie » et « La résidence Reuze-Lied » à Bailleul et « La Tonnelle » à Dunkerque.

E / Tribunal d'Hazebrouck :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Christelle FAUVARQUE : appartement 143, 18 rue de l'abbé Bonpain – 59491 Villeneuve d'Ascq ;
- madame Albane LECOCQ : BP 20013 – 62350 Saint-Venant ;
- madame Valérie RAVIART : BP 50023 – 59670 Cassel ;
- madame Laurence SCHINCARIOL : 18 rue Sonnevillie – 59251 Allennes-les-Marais.

3) En qualité de personnes physiques et services préposés d'établissement :

- madame Virginie DESSENNE : Etablissement public santé mentale (EPSM) Lille Métropole – 104 rue du général Leclerc – BP 10 – 59847 Armentières mise à disposition conventionnellement auprès de EPSM agglomération ;

- madame Amélie ZIEMBICKI : Établissement public santé mentale (EPSM) agglomération lilloise – BP 4 – 59871 St-André-les-Lille cedex mise à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole ;
- monsieur Philippe MARTEL : Établissement public santé mentale (EPSM) Val de Lys-Artois – 20 rue de Busnes -BP 30 – 62350 St Venant mis à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole et l'EPSM agglomération lilloise ;
- madame Marion MACREZ : Établissement public santé mentale (EPSM) des Flandres – 790 rue de Locre – 59270 Bailleul intervient aussi à l'EHPAD « Les Capucins », « La Roseraie » et « La résidence Reuze-Lied » à Bailleul et « La Tonnelle » à Dunkerque.

F / Tribunal de Lille :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- association curateurs Lille (ACL) : siège social 4 rue de la Madeleine – 59562 La Madeleine cedex.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Nadine BERNARD : BP 101 – 59270 Bailleul ;
- monsieur Yannick CAPRON : 3 boulevard de Belfort – CS 60367 – 59022 Lille Cedex ;
- monsieur Davy CLEANDRE : BP 80417 – 59666 Villeneuve d'Ascq ;
- monsieur Alain DEBAT : BP 78 – 59710 Pont-à-Marcq ;
- madame Lydie DECLERCQ : Les jardins de la pléiade – 5 rue Clément Marot – 59160 Lille ;
- monsieur Xavier DECLERCQ : BP 60055 – 59809 Lille Cedex ;
- monsieur José DULIEU : 60 rue des chrysanthèmes – 59700 Marcq-en-Barœul ;
- madame Hélène DUPUICH : BP 20163 – 59420 Mouvaux ;
- madame Valérie DUQUENNE : BP 60113 – 59563 La Madeleine Cedex ;
- madame Amélie FABY : BP 20027 – 62840 Laventie ;
- madame Christelle FAUVARQUE : appartement 143, 18 rue de l'abbé Bonpain – 59491 Villeneuve d'Ascq ;
- monsieur Olivier GODIN : BP 30112 – 59831 Lambersart ;
- madame Véronique GOLABEK née QUILLET : BP 42015 – 59702 Marcq-en-Barœul Cedex ;
- madame Patricia GUIBEREAU : BP 85013 – 59705 Marcq-en-Barœul ;
- madame Marie-Bénédicte MARTIN : BP 21051 – 59701 Marcq-en-Barœul ;
- madame Sophie MICHEL : BP 80054 – 59988 Bondues Cedex ;
- madame Christelle NONNEZ : BP 40058 – 59562 La Madeleine Cedex ;
- madame Livrance LAURENT : BP 30406 – 59510 Hem ;
- madame Ludivine PECQUEUR : BP 20101 – 62253 Henin Beaumont Cedex ;
- madame Véronique ROBLIN : BP 20163 – 59420 Mouvaux ;
- madame Anne-Cécile THERY née LEPELERS : 173 rue Nationale, BP 90 023 – 59710 Pont-à-Marcq.

3) En qualité de personnes physiques et services préposés d'établissement :

- madame Laura DELOBELLE (pour la période du 1^{er} décembre 2023 au 31 mai 2024) et madame Salima BELAYEL : Centre communal action sociale (CCAS) de Lille, Hôtel de ville – BP 1282 – 59014 Lille Cedex

et les établissements suivants :

- résidence la Goélette 25 rue du Commandant Bayard à Lille,
- résidence Vert feuillage 25 faubourg de Béthune à Lille,
- résidence les Camanettes 52 rue du Long Pot à Lille,
- résidence Alphonse Daudet 108 rue des Meuniers à Lille,
- résidence Rachel Meresse 11 ter rue de Toul à Lille,
- résidence Marie Laurencin 1 place des poètes à Lille,
- résidence les Dintellières 97 rue St Sauveur à Lille,
- résidence le Beigneau 112 rue de Wazemmes à Lille ;
- madame Cathy BLAUWBLOMME : centre hospitalier universitaire (CHR) Lille, 2 avenue Oscar Lambret – 59037 Lille Cedex ;
- madame Eléonore DEFRANCE : centre hospitalier Roubaix, 20 Avenue Julien, BP 359 – 59056 Roubaix ;

- madame Virginie DESSENNE : établissement public santé mentale (EPSM) Lille Métropole – 104 rue du général Leclerc – BP 10 – 59847 Armentières mise à disposition conventionnellement auprès de EPSM agglomération ;
- madame Amélie ZIEMBICKI : établissement public santé mentale (EPSM) agglomération lilloise – BP 4 – 59871 St-André-les-Lille cedex mise à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole ;
- monsieur Philippe MARTEL : établissement public santé mentale (EPSM) Val de Lys-Artois – 20 rue de Busnes -BP 30 – 62350 St Venant mis à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole et l'EPSM agglomération lilloise ;
- madame Sylvie LECART : groupe hospitalier Seclin-Carvin, rue d'Apolda – 59113 Seclin ;
- madame Valérie LEMIEUGRE : centre hospitalier Wattrelos, 30 rue du docteur Alexandre Flemming - 59393 Wattrelos Cedex ;
- madame Isabelle LUTUN : centre hospitalier Comines, 72 rue de Quesnoy, CS 40079 – 59559 Comines cedex conventionné avec :
 - l'EHPAD résidence Deliot, 21 rue d'Armentières – 59193 Erquinghem-Lys,
 - l'EHPAD Fondation Henry Delerue, 3 rue Thiers – 59116 Houplines,
 - l'EHPAD résidence H.Bouchery, 37 rue vigneron, BP 30 – 59930 La Chapelle d'Armentières ;
- madame Isabelle LUTUN : centre hospitalier intercommunal Wasquehal, 2 rue Salvadore Allende – 59290 Wasquehal, conventionné avec :
 - l'EHPAD résidence Paul Cordonnier, 4 rue Maurice Genevoix – 59700 Marcq-en-Barœul,
 - l'EHPAD résidence les provinces du Nord, 44 rue du lazaro – 59700 Marcq-en-Barœul,
 - l'EHPAD le golf, 36 avenue de Flandre – 59290 Wasquehal ;
- madame Valérie POTTIER : centre hospitalier Armentières, 112 rue Sadi Carnot – 59280 Armentières.

G / Tribunal de Maubeuge :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- ATINORD : siège social 194 rue Nationale - 59000 Lille ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 – 59602 Maubeuge Cedex.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Aurore COCHARD : 315 grand rue – 59138 Pont-à-Marcq ;
- madame Séverine FIORE : 307 grande rue – 59138 Pont-sur-Sambre ;
- madame Christelle FOUCART : 13 rue Edwidge Carlier – 59730 Solesmes ;
- monsieur Vincent LAFFRA : résidence Fort Minique, 9 rue Ernest Hiolle B04 – 59300 Valenciennes ;
- madame Elodie MARECHAL : BP 2 – 59680 Ferrière-la-Grande.

H / Tribunal de Roubaix :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 194 rue Nationale – 59000 Lille ;
- association curateurs Lille (ACL) : siège social 4 rue Delesalle – 59562 La Madeleine cedex.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Martine ARTISIEN : BP 80012 – 59009 Lille Cedex ;
- madame Véronique BONPAIN : BP 80072 – 59831 Lambersart Cedex ;
- monsieur Xavier DECLERCQ : BP 60055 – 59809 Lille Cedex ;
- madame Angélique DEHOOGHE : BP 50049 – 59392 Wattrelos Cedex ;
- monsieur José DULIEU : 60 rue des chrysanthèmes – 59700 Marcq-en-Barœul ;
- madame Christelle FAUVARQUE : appartement 143, 18 rue de l'abbé Bonpain – 59491 Villeneuve d'Ascq ;
- madame Véronique GOLABEK née QUILLET : BP 42015 – 59702 Marcq-en-Barœul Cedex ;
- madame Patricia GUIBEREAU : 36 rue Raymond Derain – 59700 Marcq-en-Barœul ;

- madame Julie LE CORNU : BP 80067 – 59152 Chérengh Cedex ;
- madame Marie-Bénédicte MARTIN : BP 21051 – 59701 Marcq-en-Barœul ;
- madame Estelle MASSON : BP 10061 – 59052 Roubaix Cedex 01 ;
- madame Sophie MICHEL : BP 80054 – 59988 Bondues Cedex, afin de poursuivre la gestion de la mesure de protection d'une personne domiciliée à Roubaix ;
- madame Ludivine PECQUEUR : BP 20101 – 62253 Hénin-Beaumont Cedex ;
- monsieur Christophe SONNEVILLE : BP 40075 - 59830 Cysoing.

3) En qualité de personnes physiques et services préposés d'établissement :

- madame Eléonore DEFRANCE : centre hospitalier Roubaix, 20 Avenue Julien, BP 359 - 59056 Roubaix ;
- madame Virginie DESSENNE : établissement public santé mentale (EPSM) Lille Métropole – 104 rue du général Leclerc – BP 10 – 59847 Armentières mise à disposition conventionnellement auprès de EPSM agglomération ;
- madame Amélie ZIEMBICKI : établissement public santé mentale (EPSM) agglomération lilloise - BP 4 – 59871 St-André-les-Lille cedex mise à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole ;
- monsieur Philippe MARTEL : établissement public santé mentale (EPSM) Val de Lys-Artois – 20 rue de Busnes -BP 30 – 62350 St Venant mis à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole et l'EPSM agglomération lilloise ;
- madame Valérie LEMIEUGRE : centre hospitalier Wattrelos, 30 rue du docteur Alexandre Flemming - 59393 Wattrelos Cedex ;
- madame Isabelle LUTUN : centre hospitalier Comines, 72 rue de Quesnoy, CS 40079 – 59559 Comines cedex conventionné avec :
 - l'EHPAD résidence Deliot, 21 rue d'Armentières – 59193 Erquinghem Lys,
 - l'EHPAD Fondation Henry Delerue, 3 rue Thiers – 59116 Houplines,
 - l'EHPAD résidence H.Bouchery, 37 rue vigneron, BP 30 – 59930 La Chapelle d'Armentières.
- madame Isabelle LUTUN : centre hospitalier intercommunal Wasquehal, 2 rue Salvadore Allende – 59290 Wasquehal, conventionné avec :
 - l'EHPAD résidence Paul Cordonnier, 4 rue Maurice Genevoix – 59700 Marcq-en-Barœul,
 - l'EHPAD résidence les provinces du Nord, 44 rue du lazaro – 59700 Marcq-en-Barœul,
 - l'EHPAD le golf, 36 avenue de Flandre – 59290 Wasquehal.

I / Tribunal de Tourcoing :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- association curateurs Lille (ACL) : siège social 4 rue Delesalle – 59562 La Madeleine cedex
- centre communal action sociale (CCAS) Tourcoing : siège social 7 rue Gabriel Péri BP 60567 – 59208 Tourcoing.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Martine ARTESIEN : BP 80012 – 59009 Lille Cedex ;
- madame Margot BIALY : BP 41130 – 59012 Lille Cedex ;
- madame Véronique BONPAIN : BP 80072 – 59831 Lambersart Cedex ;
- madame Stéphanie BOULENGIER-VANTORRE : BP 77 – 59710 Pont-à-Marcq ;
- madame Valérie DUQUENNE : BP 60113 – 59563 La Madeleine Cedex ;
- madame Christelle FAUVARQUE : appartement 143, 18 rue de l'abbé Bonpain – 59491 Villeneuve d'Ascq ;
- monsieur Olivier GODIN : BP 30112 – 59831 Lambersart Cedex ;
- madame Véronique GOLABEK née QUILLET : BP 42015 – 59702 Marcq-en-Barœul Cedex ;
- madame Patricia GUIBEREAU : BP 85013 – 59705 Marcq-en-Barœul ;
- madame Marie-Bénédicte MARTIN : BP 21051 – 59701 Marcq-en-Barœul ;
- madame Estelle MASSON : BP 10061 – 59052 Roubaix Cedex 01 ;
- madame Sophie MICHEL : BP 80054 – 59988 Bondues Cedex ;
- madame Mathilde POIRIER : BP 30114 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- monsieur Christophe SONNEVILLE : BP 40075 – 59830 Cysoing ;
- madame Ludivine PECQUEUR : BP 20101 – 62253 Hénin-Beaumont Cedex ;

- madame Anne-Cécile THERY née LEPERS : 173 rue Nationale – BP 90 023 – 59710 Pont-à-Marcq.

3) En qualité de personnes physiques et services préposés d'établissement :

- madame Delphine DEMORY : centre hospitalier Tourcoing, 155 rue du Président Coty – 59200 Tourcoing ;
- madame Virginie DESSENNE : établissement public santé mentale (EPSM) Lille Métropole – 104 rue du général Leclerc – BP 10 – 59847 Armentières mise à disposition conventionnellement auprès de EPSM agglomération ;
- madame Amélie ZIEMBICKI : établissement public santé mentale (EPSM) agglomération lilloise – BP 4 – 59871 St-André-les-Lille cedex mise à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole ;
- monsieur Philippe MARTEL : établissement public santé mentale (EPSM) Val de Lys-Artois – 20 rue de Busnes – BP 30 – 62350 St Venant mis à disposition conventionnellement auprès de l'EPSM Lille Métropole et l'EPSM agglomération lilloise ;
- madame Valérie LEMIEUGRE : centre Hospitalier Wattrelos, 30 rue du docteur Alexandre Flemming - 59393 Wattrelos Cedex ;
- madame Isabelle LUTUN : centre hospitalier Comines, 72 rue de Quesnoy, CS 40079 - 59559 Comines cedex conventionné avec :
 - l'EHPAD résidence Deliot, 21 rue d'Armentières – 59193 Erquinghem Lys,
 - l'EHPAD Fondation Henry Delerue, 3 rue Thiers – 59116 Houplines,
 - l'EHPAD résidence H.Bouchery, 37 rue vigneron, BP 30 – 59930 La Chapelle d'Armentières.
- madame Isabelle LUTUN : centre hospitalier intercommunal Wasquehal, 2 rue Salvadore Allende – 59290 Wasquehal, conventionné avec :
 - l'EHPAD résidence Paul Cordonnier, 4 rue Maurice Genevoix – 59700 Marcq-en-Barœul,
 - l'EHPAD résidence les provinces du Nord, 44 rue du lazaro – 59700 Marcq-en-Barœul,
 - l'EHPAD le golf, 36 avenue de Flandre – 59290 Wasquehal ;

J / Tribunal de Valenciennes :

1) En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199/EZ4ZWQN201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 194 rue Nationale - 59000 Lille ;
- SAST CROIX MARINE : siège social 51 rue du faubourg de Paris – 59300 Valenciennes ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 – 59602 Maubeuge cedex.

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

- madame Sabine AGOUDJIL : 46 rue Casimir Périer – 59300 Valenciennes ;
- madame Caroline BRIFFAUT : BP 30056 – 59554 Neuville Saint Rémy ;
- madame Juliette GOFFETTE : 3 rue de la Poterne – 59310 Orchies ;
- monsieur Philippe HAVREZ : 44 rue Casimir Périer – 59300 Valenciennes ;
- madame Michèle KERGUELEN : BP 23 – 62172 Bouvigny – Boyeffles ;
- madame Laurence LEMUE ex PICHOL : BP 80069 – 59358 Orchies Cedex ;
- madame Caroline MEERSSEMAN : BP 70064 – 59710 Pont-à-Marcq ;
- madame Elvira OTTELARD : 14 avenue Achille Péchon – 59133 Phalempin ;
- madame Alice PARENT : 1 rue Louise de Bettignies – 59220 Denain ;
- madame Florence REAL DESPREZ : 307 grande rue – 59138 Pont-sur-Sambre ;
- monsieur Frédéric POIRETTE : 92 rue Louise de Bettignies – 59230 Saint-Amand-les-Eaux.

3) En qualité de personnes physiques et services préposés d'établissement :

- madame Charlotte BYRTUS : syndicat intercommunal vocation unique (SIVU) comité des âges du pays trithois, rue Pierre Brossolette, BP 70355 Aulnoy-lez-Valenciennes – 59304 Valenciennes Cedex ;
- madame Maëlle DURAND : établissement hébergement personnes âgées dépendantes (EHPAD) DRON-SART, 60 rue Anthénor Cauchy – 59111 BOUCHAIN ;
- madame Delphine TIRLEMONT : centre hospitalier Valenciennes, avenue Desandrouins – 59322 Valenciennes.

Article 2 : La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des contentieux de la protection pour exercer les mesures d'accompagnement judiciaire est ainsi fixée :

A / Tribunal d'Avesnes-sur-Helpe :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 – 59602 Maubeuge cedex.

B / Tribunal de Cambrai :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- SAST CROIX MARINE : siège social 51 rue du faubourg de Paris – 59300 Valenciennes ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 – 59602 Maubeuge cedex.

C / Tribunal de Douai :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- SAST CROIX MARINE : siège social 51 rue du faubourg de Paris – 59300 Valenciennes.

D / Tribunal de Dunkerque :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille.

E / Tribunal d'Hazebrouck :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille.

F / Tribunal de Lille :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- association curateurs Lille (ACL) : siège social 4 rue Delesalle – 59562 La Madeleine cedex.

G / Tribunal de Maubeuge :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 – 59602 Maubeuge cedex.

H/ Tribunal de Roubaix :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- association curateurs Lille (ACL) : siège social 4 rue Delesalle – 59562 La Madeleine cedex.

I / Tribunal de Tourcoing :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- association curateurs Lille (ACL) : siège social 4 rue Delesalle – 59562 La Madeleine cedex ;
- centre communal action sociale (CCAS) de Tourcoing : siège social 7 rue Gabriel Péri BP 60567 – 59208 Tourcoing.

J / Tribunal de Valenciennes :

En qualité de services :

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille Cedex ;
- ARIANE : siège social 14 avenue Robert Schuman BP 80074 – 59370 Mons-en-Barœul ;
- association soutien actions personnalisées Nord (ASAPN) : 199 / 201 rue Colbert, bat. Ypres BP 10055 – 59004 Lille Cedex ;
- ATINORD : siège social 104 rue Nationale – 59000 Lille ;
- SAST CROIX MARINE : siège social 51 rue du faubourg de Paris – 59300 Valenciennes ;
- société intérêts populaires (SIP) : siège social 71 boulevard Molière BP 40117 – 59602 Maubeuge cedex.

Article 3 : Pour l'ensemble des tribunaux judiciaires du département du Nord, la liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L.474-1 du code de l'action sociale et des familles en qualité de délégué aux prestations familiales par les juges est ainsi fixée :

En qualité de services :

- LA SAUVEGARDE DU NORD : siège social 23 rue Malus – 59000 Lille ;

- association de gestion des services spécialisés de l'union départementale des associations familiales (AGSS de l'UDAF) : siège social 3 rue Gustave Delory BP 2017 – 59012 Lille cedex.

Article 4 : Une copie du présent arrêté sera notifiée :

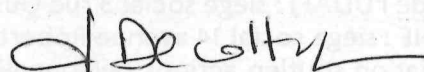
- aux intéressés ;
- au procureur général de la République près la cour d'appel de Douai ;
- aux procureurs de la République près les tribunaux judiciaires d'Avesnes-sur-Helpe, de Cambrai, de Douai, de Dunkerque, de Lille et de Valenciennes ;
- pour les juges des enfants aux vice-présidents près les tribunaux judiciaires d'Avesnes-sur-Helpe, de Cambrai, de Douai, de Dunkerque, de Lille et de Valenciennes ;
- aux juges des contentieux de la protection près des tribunaux judiciaires d'Avesnes-sur-Helpe, de Cambrai, de Douai, de Dunkerque, de Lille, de Valenciennes et aux juges des contentieux de la protection près des tribunaux de proximité d'Hazebrouck, de Maubeuge, de Roubaix et de Tourcoing.

Article 5 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2023 fixant la liste départementale des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ou de délégué aux prestations familiales.

Article 6 : Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, le délai de recours est de deux mois à compter de la publication du présent arrêté. La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex) ou par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 7 : La secrétaire générale de la préfecture du Nord, le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Nord et le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le **01 JUL. 2024**
Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale



Fabienne DECOTTIGNIES